

## RENFORCER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION EN SANTÉ MENTALE

Année de lancement : 2023 | Durée de l'action : 5 ans | Action pérenne CLS ✓

### AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LA SANTÉ MENTALE, LES TROUBLES PSYCHIQUES POUR MIEUX ACCOMPAGNER ET PARTICIPER À LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION

#### CONSTATS

Renforcées par la crise Covid, les problématiques de santé mentale sont omniprésentes et très médiatisées.

La santé mentale représente un véritable enjeu de santé publique, une priorité de Santé publique France et du Réseau des Villes Santé OMS (dont La Rochelle est membre).

Sur le territoire de l'Agglomération, les professionnels se sentent démunis face aux publics de plus en plus fragilisés, présentant des troubles qui rendent souvent les accompagnements complexes (sociaux, logements, insertion professionnelle...). Ces problématiques génèrent une demande grandissante de formation, notamment via le module Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).

Par ailleurs, il apparaît essentiel de sensibiliser le grand public pour permettre à tous de prendre soin de sa santé mentale, mais aussi pour savoir repérer et orienter un tiers en mal-être (proche, collègue...).

Enfin, une large mobilisation locale à l'occasion des Semaines d'Information sur la santé mentale (SISM) contribuera à sensibiliser et à lutter contre la stigmatisation.

#### OBJECTIFS DU PROJET

- Développer une culture locale forte autour de la santé mentale
- Déployer une offre de formations /sensibilisations adaptée aux différents publics
- Lutter contre la stigmatisation par des actions de sensibilisation

#### ACTION CLS N°1

##### Déployer les formations PSSM/PSSM JEUNES sur le territoire

Les premiers secours en santé mentale visent à former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Objectif : 2 à 3 formations par an proposées aux acteurs du CLSM

#### ACTION CLS N°2

##### Sensibiliser à la santé mentale « Nous avons tous une santé mentale »

Afin de permettre d'adopter les bons réflexes pour prendre soin de sa santé mentale (sommeil, stress, activité physique, relations sociales...), des actions courtes de sensibilisation pourront être déployées dans le cadre du CLSM :

- en direction des habitants de l'Agglomération (sur le modèle des sensibilisations aux gestes qui sauvent)
- dans la sphère professionnelle (expérimentation en cours au sein de la Ville/ Agglomération de La Rochelle)

#### ACTION CLS N°3

##### Relayer les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

Les SISM sont un moment privilégié pour mener des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets de partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. Relayer de longue date sur le territoire, les SISM seront élargies sur le territoire de l'Agglomération.

#### PUBLIC CIBLE

- Grand public
- Professionnels médicaux sociaux éducatifs
- Jeunes

#### LIEUX D'INTERVENTION

- Agglomération de La Rochelle

#### MOYENS HUMAINS

- Formateurs PSSM

#### INDICATEUR(S)

- Nombre de formations PSSM proposées sur le territoire
- Nombre de professionnels volontaires formés
  - Mise en œuvre de sensibilisation grand public
  - Nombre de partenaires mobilisés dans les SISM
- Territoire couvert par les actions SISM

#### BUDGET PRÉVISIONNEL

- 2024 : 6000€ Ville de La Rochelle  
3000 SISM  
3000 PSSM

#### FINANCEMENTS MOBILISABLES

- PTSM /ARS